



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE du 11 avril 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 4 avril 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND).

Objet : Attribution de subvention à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

### EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente fait part au Conseil d'Administration de la nécessité de soutenir les associations caritatives et suggère d'accorder, pour l'année 2024, une subvention d'un montant de **344,70 €** à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations » du budget du CCAS.

### DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à verser, en 2024, la subvention de **344,70 €** à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul.

Vote : **10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).**

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 11 avril 2024

Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Mis en ligne le 22/04/2024

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240419-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET

